



Inserm



La science pour la santé
From science to health

Département des Ressources Humaines

Bureau de la Politique Sociale
Secteur Elections
DRH/BPS/AB/MCH/n° 2022 - 1

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques, ensemble le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 23 août 2016 relatif à la composition et au fonctionnement du conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale du 14 avril 2021 portant création de la commission ad hoc intitulée commission de pilotage et d'accompagnement de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale pour la mandature 2022-2027 ;

Vu l'avis du comité technique d'établissement public de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale du 1er avril 2021,

Vu la décision du 16 décembre 2021 fixant les modalités de fonctionnement de la commission ad hoc intitulée commission de pilotage et d'accompagnement de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

DECIDE :

Article unique. – La commission électorale compétente à l'égard de l'élection de la commission de pilotage et d'accompagnement de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale est composée comme suit :

▪ Pour l'administration :

- Mme Agnès BRISTICA (Présidente)
- Mme Marguerite CORREA-HAY

• Pour les organisations syndicales :

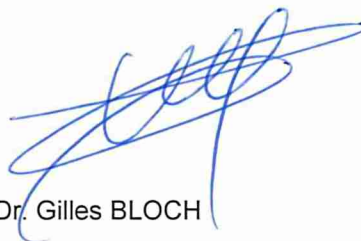
- représentantes du SGEN-CFDT Recherche EPST :
 - M. Jean-Luc CARRIER
 - Mme Izolina LOPES
- représentantes du SNCS-FSU :
 - Mme Catherine COIRAULT
 - Mme Maude LE GALL

- représentant du SNPTES
 - M. Olivier GRIBOUVAL

- représentants du SNTRS-CGT:
 - Mme Valérie DESSIRIER
 - M. Jean KISTER

A Paris, le 10 janvier 2022

Le Président-directeur général



Dr. Gilles BLOCH